

N°73 JANVIER 2024

LA GAZETTE MARTINODIENNE

Le bulletin municipal de Saint Martin le Noeud

LE MOT DU MAIRE

JEAN MARIE DURIEZ

Chers Martinodiennes, chers Martinodiens,

Une nouvelle année démarre pour poursuivre nos projets et faire de notre commune, celle où il fait bon vivre. Vous le constatez dans le village avec la présence des engins de chantier, les camions d'approvisionnement et les encombrements qui en découlent. Soyez remerciés de votre compréhension et de votre patience.

Les opérations sont nombreuses : la mise en œuvre du réseau d'enfouissement dans la Grande rue, la rénovation de la route de Saint Léger en Bray, l'aménagement du cimetière, l'amélioration du réseau d'eau pluviale rue des Potelots pour faire face aux intempéries climatiques, la construction de la micro-crèche, la construction de 12 logements adaptés pour les seniors et la création d'un terrain synthétique mixte foot/hockey. Toutes ces réalisations nécessitent la mise en place de partenariats complexes notamment avec LAESSA, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le Conseil Départemental, Conseil Régional, les Fédérations du hockey et du foot, la Caisse d'allocations familiales mais également l'implication des élus au service et à l'écoute des usagers.

Afin de favoriser plus encore, la participation de TOUS les élus, les commissions ont été fondées en une réunion plénière pour, ainsi aborder, TOUS les sujets sans aucune restriction de participation, la commission plénière étant la forme la plus large du travail en groupe, pourtant elle ne semble toujours pas satisfaire les élus d'opposition. Nous regrettons le désengagement de ces mêmes élus tant dans la distribution du bulletin que dans leur participation aux événements municipaux.

Ces opérations nombreuses n'ont pas engagé d'augmentation des impôts, alors que la presse se fait écho de nombreuses hausses dans ce domaine. En 2016, l'endettement était de 219 €/habitant, il est de 239 €, quand les communes de la même strate affichent près de 600 €. Les emprunts engagés seront éteints en 2029.

La concertation autour du PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal mobilise notre réflexion depuis octobre 2021, un des enjeux est la réduction des parcelles constructibles pour lutter contre l'artificialisation des sols. Nous participons également à un projet communautaire sur les questions de restauration scolaire.

Je veux saluer l'engagement de nos associations, l'année 2023 a vu renaître le mouvement associatif, les animations ont été plus nombreuses, les bénévoles étaient au rendez-vous et attendent encore du renfort, le public est encore frileux mais une percée s'amorce. Et je veux remercier l'équipe éducative, enseignants et agents de la commune pour l'engagement dont elle fait preuve au quotidien. Tous permettent au conseil d'agir en faveur de tous nos concitoyens et de garantir le bien être à toutes les générations et tous les publics,

Tous mes vœux à vous, vos familles et vos proches, que 2024 année olympique soit vibrante et solidaire, vivre ensemble mérite bien un podium.



Au sommaire

EDITO

PAGE 1

L'ENVIRONNEMENT

PAGE 2

ÉCHOS DU CONSEIL
MUNICIPAL

PAGE 3

LES GRANDS CHANTIERS

PAGE 4

LA VIE DE NOS ÉCOLIERS

PAGE 5

LES ASSOCIATIONS

PAGE 6 - 7

ÉTAT CIVIL - CITOYENNÉTÉ

PAGE 08



En savoir plus: <http://www.saint-martin-le-noeud.fr>

Nous contacter : mairie@stmartinlenoeud.fr

Inscrivez-vous à : Alerte citoyens <https://saint-martin-le-noeud.alertecitoyens.com/>

L'ENVIRONNEMENT L'AFFAIRE DE TOUS

Le compostage et la réduction du gaspillage alimentaire : deux moyens pour réduire la production des déchets ménagers. La communauté d'agglomération en charge de la compétence, vise une réduction de 23 % soit 91 kg/ha/an en moins d'ici 2030.

Le dernier rapport d'activité communique un coût de 107 €HT/ha/an dans notre agglomération contre 93 €/ha/an au niveau national. 9 communes cumulent encore la collecte des déchets verts et la collecte en porte à porte....

Adopte un composteur sur Beauvaisis.fr



Remercions l'**Association RAIPONCE** qui pour la 4e année s'inscrit dans le projet « La forêt s'invite à l'Ecole » dans le cadre de la Journée internationale des forêts. L'action permet de bénéficier de 90 plants certifiés « végétal local » offerts par TERAGIR. Le 7 décembre les membres de l'association et les élèves de l'école communale ont poursuivi les plantations débutées l'an dernier et ainsi comblé les trous le long des chemins communaux et particulièrement Chemin des Grands joyeux. L'association avait, par ailleurs, remplacé des plants détruits par une salve de produits chimiques et a remplacé là où les fortes pluies ont endommagé les plantations.

Au delà de la portée pédagogique de l'opération, cette démarche est bénéfique pour les espaces naturels de la commune. L'intérêt et l'engouement des enfants pour ces opérations annuelles démontrent l'intérêt de l'éducation par l'exemple et la prise de conscience par nos futurs citoyens.

La commune s'engage à entretenir et maintenir ces installations et contribue au reboisement par la plantation de 40 arbres dans le haut du chemin de Chaumont. Les arbres représentent une ressource inestimable et contribuent à la biodiversité, plus que jamais ces actions sont nécessaires et méritent attention et protection.

L'entretien des haies et leur taille prend part à l'équilibre. Il appartient à leur propriétaire de l'assurer. En référence aux recommandations de l'OFB Office Français de la biodiversité, Le règlement département interdit la taille du 15 mars au 31 juillet, période qui correspond à la nidification. Pour les agriculteurs cette interdiction court jusqu'au 15 août. Les haies dans l'espace naturel jouent un rôle important dans la prévention des risques : coulées de boues, inondations. Elles sont aussi des brises vents. Les haies de séparation et de clôtures jouent ce rôle et préservent du regard ou de la pénétration dans les propriétés.

Pour respecter et assurer la sécurité des déplacements, l'élagage incombe aux propriétaires, la taille doit être faite à l'aplomb du domaine public et la hauteur ne peut dépasser 2 mètres en cas de plantations mitoyennes. Assurer la bonne praticabilité devant son domicile est également une obligation du résident et engage sa responsabilité, dégagement de la neige, nettoyage du trottoir sont à effectuer régulièrement.

En savoir plus sur le site :

[OFB, le plan stratégique national PAC 2023-2027](#)

LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

A compter du 1er janvier 2024 la loi AGECE impose le compostage des déchets organiques pour réduire les ordures ménagères de 30 % à l'horizon 2030. Les solutions sont diverses mais parfois difficiles à mettre en oeuvre, soit par résistance soit techniquement. Beaucoup d'habitants de la commune disposant d'un jardin ont déjà adopté ce procédé de longue date, mais il reste à convaincre et à amplifier les pratiques. Les agents municipaux se sont adaptés, à l'école un composteur a repris ses fonctions, deux agents ont été formés et sont maîtres composteurs. Des animations ont été proposées l'été dernier. Une enquête a été menée auprès des nouveaux logements collectifs pour trouver la meilleure place pour un composteur commun, une concertation devra se faire prochainement. Les élus restent à l'écoute des habitants pour trouver les adaptations nécessaires.

La communauté d'agglomération du Beauvaisis met à disposition des foyers de son territoire, **des composteurs** à prix réduit de 13 à 14 euros pour des contenants de 400 à 800 l, la remise se fait le mardi, en prenant RV au 0 800 00 60 40. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont requis. Pour tout dépôt en déchèterie la carte ON PASS est nécessaire, elle se demande en mairie avec les mêmes pièces que pour l'achat d'un composteur.

Retrouver sur le site de l'agglomération [Beauvaisis.fr](#) ou par le lien accessible depuis le site de la commune, le guide du compostage et toutes informations relatives à la gestion des déchets.



LIBRE EXPRESSION :

la loi permet à la liste minoritaire de s'exprimer dans le bulletin municipal, ses propos relèvent de sa seule responsabilité
Nous vous souhaitons une excellente année 2024

Depuis le début de la mandature, nous avons intégré de nombreuses commissions communales. Notre souhait était de nous investir pleinement, d'apporter de nouvelles idées, et malgré des opinions parfois divergentes de rester constructifs dans l'intérêt des habitants de St Martin le Noeud. Les commissions sont sensées être des lieux d'étude, de réflexions communes, d'échanges et de partage. Elles sont rapidement devenues des réunions d'information où l'on entend la phrase récurrente « j'ai décidé » ou « je veux » qui empêche tout dialogue constructif. Depuis peu, ces commissions sont remplacées par des commissions plénières, avec un envoi tardif et souvent incomplet des pièces ne permettant pas une étude approfondie et objective des dossiers. Nous avons également demandé la mise à disposition pour les conseillers, d'un double des dossiers dans une bannette ou sur un PC, nous avons essuyé un refus catégorique de notre Maire. Nous regrettons également le manque de collégialité dans la prise de décision concernant les actions sociales. Malgré nos nombreuses alertes sur des investissements très coûteux et non prioritaires, et la probabilité certaine d'un nouveau prêt bancaire, nous avons une crainte réelle pour l'équilibre du budget de la commune dans un avenir très proche. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de **démissionner tous les 3 des commissions communales**. Toutefois, nous continuerons à participer activement aux conseils municipaux afin de vous représenter.

Nathalie Ancelin - Manuela Pestel - Philippe Hennequin

Séance du 26 septembre 2023

- Adopte le pacte financier et fiscal présenté par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (Adopté à l'unanimité)
- Acte de la présentation du rapport d'activités en matière de développement durable de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour l'année 2021. Le rapport est disponible sur le site de la commune ou consultable en mairie
- Acte de la présentation du rapport d'activités du Syndicat d'Energie de L'Oise Syndicat d'Energie de L'Oise 60 2022
- Adopte le nouveau règlement de mise à disposition occasionnelle de la salle des fêtes. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la revalorisation du tarif de restauration scolaire, portant le repas à 4,10 € (Adopté à l'unanimité)
- Fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ; selon la formule suivante PR (plafond de la redevance) = (0,035€ x longueur de canalisations) + 100 et son actualisation selon l'index estimé au 1er janvier. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la proposition de location de la parcelle ZE 146 de la société SYSTRA FONCIER mandatée par HIVORY au montant annuel de 5 000 € pour une durée de 12 années. En vue de l'implantation d'un pylône multi-opérateurs (Adopté par 11 voix pour 2 abstentions)

Séance du 14 décembre 2023

- Débat sans vote sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi-HM du Beauvaisis
- Acte de la présentation du rapport annuel 2021 du service public de prévention et de gestion des déchets
- Autorise la cession Foncière à M. VANHOOREN d'une parcelle au lieu-dit « Le Champ Marteau » au prix de 4000 € (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la convention de mise à disposition du complexe sportif Jean-Luc Godfroid à l'ASPTT pour une durée de 3 ans renouvelable (Adopté à l'unanimité)
- Autorise le maire à signer la Convention territoriale globale avec la CAF pour les années 2023-2027 (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la proposition d'extension du réseau d'électricité rue des malades en technique souterraine (Adopté à l'unanimité)
- Adopte l'inscription au programme de travaux du SE60, la mise en souterrain des réseaux rue de Frocourt pour la somme de 272 000 € et environ 25 000 € pour SFR, intervention prévue au 3e trimestre 2025 et adopte la demande de financement auprès de conseil départemental (Adopté par 10 voix pour 3 abstentions)
- Autorise la demande de soutien financier à l'installation du système de vidéoprotection préconisée par le référent sureté de la gendarmerie, pour un programme de 106 500 € HT (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la correction du bilan de la ADTAO-SAO réalisé lors de la fusion absorption en 2020 (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la facturation de la taxe des ordures ménagères aux locataires de la commune, grande rue et rue de la mairie (Adopté à l'unanimité)
- Autorise le maire à engager le budget d'investissement 2024 en cas d'urgence et en attente du vote de l'acte réglementaire. (Adopté à l'unanimité)

Séance du 18 janvier 2024

- Approuve la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ADTO-SAO dans le dossier de vidéo protection (Adopté à l'unanimité)
- décide la réalisation des travaux de mise aux normes PMR grande rue avec aménagement des passages piétons, sans intégrer l'aménagement de pistes ou couloirs cyclables faute d'emplacement suffisant, autorise la convention de maîtrise d'ouvrage avec le conseil départemental. Plan disponible à la mairie, (Adopté à l'unanimité)
- Adopte le concours de la ligue de l'Enseignement de l'Oise pour définir le projet éducatif et le projet de gestion de la micro-crèche en vue d'une ouverture en septembre. (Adopté par 11 voix pour 3 contre)





PLUihm, État de la procédure

le PADD Plan d'aménagement et de développement durable a été présenté devant le conseil municipal pour en débattre. Il fixe à 400 logements pour l'agglomération le niveau de construction annuel pour l'avenir pour respecter l'objectif du ZAN Zéro artificialisation nette. Cet impératif concerne la construction mais également toutes créations de voiries ou de pistes cyclable.

[en savoir plus sur le site
plui.beauvaisis.fr](http://en.savoir.plus.sur.le.site.plui.beauvaisis.fr)

OUVERTURE DE LA RESIDENCE "RENELLE"

Des candidatures sont déjà déposées, l'attribution ne saurait tarder, LAESSA remet les clefs des 12 logements destinés au Senior en Avril prochain. Annoncée dans le programme municipal, la réalisation de cette résidence touche à son terme, elle est le résultat d'un partenariat engagé par la commune avec le bailleur social beauvaisien LAESSA. Deux types de logement sont disponibles, 10 logements de Type 2 de 46 m² et 2 logements de type 3 de 66 m². Proche de la mairie, nos résidents pourront accéder aux commerces et aux activités. Une présentation a été faite en priorité au Club ARC EN CIEL qui devrait trouver là une occasion d'accueillir de nouveaux adhérents. La dénomination rend hommage à notre collègue Renelle qui a beaucoup oeuvré au bénéfice de nos citoyens et qui nous a quittés en 2022.

Contact Laessa 03 44 06 30 30

UNE MICRO-CRÈCHE OUVRE EN SEPTEMBRE

L' établissement d'accueil de la petite enfance va ouvrir sur notre commune, réalisé grâce au partenariat mené avec LAESSA, l'équipement répond aux nouvelles normes et va proposer ses 12 berceaux dès le 2 septembre. Le compte à rebours est lancé, les candidatures au recrutement seront examinées avec attention, les candidatures à l'admission peuvent déjà être déposées auprès de la mairie. **La ligue de l'Enseignement de l'Oise**, reconnue par les services de l'État et du département est chargée d'établir le projet éducatif et le projet de gestion en co-construction avec la commune, son expérience et de ses références dans le domaine de la petite enfance mais aussi de la formation, l'éducation et l'inclusion, constitue un interlocuteur qualifié. En s'engageant dans ce projet la commune s'inscrit dans la loi du 18 décembre dit du Plein emploi qui **consacre les communes comme autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant**. Désormais, le libre choix est offert aux familles de la commune entre accueil individuel et accueil collectif. La micro-crèche proposera une tarification adaptée aux ressources du foyer.

contact_polepetiteenfance@laligue60.fr tél 03 44 48 16 81, 19 rue Arago Zac de Ther Beauvais

UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU COMPLEXE JEAN LUC CODEFROID

Notre terrain synthétique homologué pouvant accueillir, dans les conditions olympiques, du hockey sur gazon et du football. Ce projet ambitieux porté par des partenaires passionnés et pugnaces a subi de nombreux rebondissements depuis la création d'un syndicat intercommunal avec la Ville de Beauvais, les nombreuses rencontres avec les fédérations sportives, l'État, la Région le Département, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis mais aussi avec les évolutions des règles de financement et d'amortissement, la hausse constante des coûts des travaux, l'évolution des taux d'intérêt, la candidature à « Terre d'accueil des JO ». Nous attendons maintenant de savoir si une délégation étrangère viendra s'entraîner sur notre terrain.

L'équipe de Hockey France et celle de l'Irlande U21 a offert une belle rencontre le 25 octobre devant un public nombreux d'amateurs et de curieux, venu voir de près cette belle surface bleue et cette discipline singulière. Cette belle énergie a récompensé ce long cheminement.

Notons que ce chantier a obtenu 78 % de subvention sur un coût global de 1 588 195 € HT, le Département a pris 684 000 € à sa charge, l'État 350 000 €, la Région 100 000 €, la CAB 60 000 €, la fédération de foot 39 600 € la ville de Beauvais 270 000 € et notre commune 80 000 €

Une nouvelle convention a été passée entre la fédération ASPTT et la commune pour fixer les modalités de mise à disposition de cet équipement de premier ordre.





Récit de la classe du cours moyen: "notre rencontre avec le journaliste Arnaud ROINÉ".

Arnaud est venu dans la classe des CM1-CM2 en novembre et en décembre.

Pendant 3 séances, nous avons découvert le métier de journaliste.

L'interview.

Nous l'avons interviewé. Nous avons tous des questions différentes pour savoir comment il est devenu journaliste et mieux connaître son métier. Puis, il nous a présenté des photos venant de son site arnaudroine.com. Il nous a appris comment « lire » une photo.

Écrire un article

On a travaillé sur l'article de journal. On a regardé la presse locale.

Il nous a donné une « boîte à outils ». On se pose les questions suivantes pour chaque article: qui fait quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Et Pourquoi ?

Vrai ou Faux ?

Lors de la troisième visite, nous avons appris que certaines photos ont été modifiées. Il nous a fait comprendre qu'une photo sans légende, on pouvait lui faire dire ce que l'on veut. Nous avons regardé des vidéos pour repérer les fausses informations.

Nous avons utilisé « la boîte à outils » et tout ce que nous a dit Arnaud, pour participer au défi : PROUVE-LE ! proposé par la maîtresse. Elle projette une photo et il faut dire si elle est vraie ou fausse et le prouver bien sur !

Nos réactions

«A chaque séance, nous avons de mieux en mieux compris ce qu'était l'information.

On a accroché de plus en plus de séance en séance. Nous pensions que toutes les informations étaient vraies mais nous savons maintenant qu'il faut vérifier en croisant plusieurs sources.»

«J'ai été surpris par le trucage des photos. Et puis, j'ai appris plein de mots nouveaux comme châpo, intertitre, légende...»

«Grâce à la séance sur ses photos, j'ai appris qu'un virus s'appelait EBOLA»

«Maintenant, je sais qu'il y a des photographes dans l'armée.»

« C'est très utile de savoir qu'on a pas le droit de modifier une photo sans le dire aux lecteurs. Ça s'appelle le droit à l'image" »

Article écrit par les élèves

UN PROGRAMME CHARGÉ

Comme chaque année, en septembre, on compte l'effectif, on élit les délégués de parents et on programme les actions et projets de l'année.

Alors les 92 inscrits ont pris place dans leur classe respective. Les petites sections se sont jointes aux moyens et grands pour ne faire qu'une classe. Cathy, titulaire de son poste, est venue rejoindre durablement l'équipe et enseigne en CE1-CE2. Delphine AGNÈS est la « maîtresse du lundi » comme la nomme les enfants, et assure la décharge de notre directrice Catherine Deschamps-Berger. Catherine HEUDE a pris également ses fonctions en qualité d'AESH.

L'urne a parlé et Mmes COURTOIS, BERNADET, LERDU, SAAVEDRA et M MOREIRA DA COSTA forment le groupe des délégués de parents d'élèves. Par ailleurs ils sont membres de l'APE l'Association Parents Enfants qui oeuvrent tout au long de l'année pour le bien des enfants. Retrouvez leurs actions dans nos colonnes.

Des projets éducatifs, il y en a des nombreux que l'équipe éducative met en place et renouvelle chaque année : Jardinage, sensibilisation à la préservation de la nature, plantation avec l'association Raiponce, compostage. Chaque classe est mobilisée par l'enseignante pour des sujets servant le programme.

L'activité sportive a toute sa place, piscine pour les uns, motricité pour les plus jeunes et depuis le mois de novembre l'ASPTT met un éducateur sportif à disposition de l'école le lundi pour encadrer les classes élémentaires grâce au partenariat mis en place par la commune, l'école et l'ASPTT.

Faire de l'élève un citoyen et le sensibiliser aux affres de la société, un objectif que l'école porte. C'est pour y répondre que plusieurs rencontres avec un journaliste Arnaud ROINÉ ont été programmées. Les élèves du cours moyen ont découvert la pratique et la déontologie du métier, la différence entre information et communication, vérité et déformation de l'image. Vous retrouverez leur premier article dans ces colonnes.

Les classes des cours élémentaire et moyen ont visité la Cathédrale de Beauvais et le MUDO le 15 décembre grâce au transport dont la commune a bénéficié via la communauté d'agglomération et ont pu profiter d'une salle mise à disposition par la mairie de Beauvais pour déjeuner à l'abri et au chaud.

Le harcèlement scolaire au coeur des préoccupations de l'éducation nationale a fait l'objet d'une approche ludique. La Troupe 100 histoires formée et rodée à ce type d'exercice a abordé, grâce à l'improvisation, ce sujet sensible. En jouant des situations cocasses librement inspirées des suggestions des enfants, les échanges étaient nombreux et mettaient en évidence les caractéristiques du harcèlement : la violence, la répétitivité et l'isolement de la victime.

Signalons un numéro d'écoute 3018

ABRACAD'IMPRO

Les enfants d'âge maternel assistent à une après midi récréative chaque année proposée par la commune en partenariat avec La Canopée. La Troupe 100 histoires présente Abracad'impro, une forme de spectacle accessible dès 3 ans qui fait apparaître une belle et grande histoire alors que les comédiens sont venus sans histoire !! A l'aide des enfants et grâce à leurs propositions glissées dans un chapeau, la troupe improvisera. A l'issue du spectacle, les spectateurs sont invités à dessiner une fresque collective sur le thème du spectacle ainsi composé.

Si la troupe n'est pas locale, ses attaches le sont. Elle a été fondée par Agathe Mortelecq, martinodienne d'origine, avec des comédiennes et comédiens de formations diverses et membres de la Ligue d'improvisation Belge professionnelle, venus de Bruxelles. En séjour à Saint Martin le Noeud, la troupe s'est produite lors de deux représentations pour les enfants de la commune et également pour deux représentations pour les jeunes d'Auneuil et les collégiens du Point du jour.

[Facebook La troupe 100 histoires](#)



NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT

L'Association Parents Enfants est un groupe de parents dynamique qui mène des actions pour offrir des loisirs aux enfants de l'école et aider au financement de projets scolaires telles que la classe de mer ou des sorties pédagogiques de fin d'année.

Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs ventes ont déjà permis de récolter des fonds, calendriers, crêpes, brochettes de bonbons mais aussi des créations réalisées au cours de l'atelier « décorations de Noël » proposé aux enfants pour le marché de Noël. Un moment de partage et de rires fort apprécié de nos enfants.

Une belle soirée Halloween organisée en partenariat avec le Sato a ravi petits et grands. Déguisements, goûter et bonbons étaient au rendez-vous.

Pour clôturer l'année, un spectacle musical intitulé « Noël autour du monde » et joué par la Compagnie dans les bacs à sable a été offert à toute l'école, suivi d'un goûter offert par la mairie. L'arrivée du père Noël, les bras chargés de bonbons fût un enchantement pour les enfants.

Aux beaux jours les enfants pourront participer à la traditionnelle fête du printemps et pour finir l'année scolaire en beauté avec la kermesse.

N'hésitez à venir rejoindre le groupe pour apporter votre aide que ce soit régulièrement ou ponctuellement...le sourire des enfants est la plus belle des récompenses !

Contact: tonydacosta.ape@yahoo.com
Facebook Groupe APE de Saint Martin le Noeud - Association des Parents d'Elèves



DU SPORT POUR TOUS

GYM SAINT MARTIN a repris ses ateliers pour les adultes, le lundi avec le Step à 19 h, la gym à 19 h 30 et le mercredi Qi Gong et Tai Chi de 17 h 30 à 19 h. Les inscriptions peuvent être prises en cours d'année, au prorata. Il n'y a pas de compétences particulières nécessaires, juste l'envie de bouger.

contact jessicasportstmartin@gmail.com

L'ASPTT propose ses nombreuses activités directement au complexe sportif comme en témoigne son site. Mais cette année un partenariat avec la commune a permis d'ouvrir un atelier pour les 3 à 6 ans. Une tranche d'âge souvent exclue des propositions des clubs trouve enfin une occasion de découvrir. Tous les lundis de 17 h à 18 h les enfants retrouvent Rémi pour une séance joyeuse et active. Les enfants de la garderie sont acheminés par un agent communal et repris par leur famille en fin de séance. Une modalité appréciée.

Contact asptt60@gmail.com
ou rendez vous sur place



LE CLUB ARC EN CIEL

Le nouveau bureau a désigné une nouvelle Présidente Micheline JOE, un programme est déjà bien complet, goûter les 1er lundis après midi du mois à 14 h jusqu'en avril puis les 1er jeudis du mois à compter de mai. Thé dansant, repas de printemps sont inscrits au calendrier (joint), des sorties : au théâtre, aux archives départementales, au Casino de Forges les Eaux, à Amiens et l'organisation de la traditionnelle Brocante le 23 juin prochain. Vous avez 60 ans, seul-e ou en couple, venez rejoindre les joyeux et dynamiques séniors.

contact cac.slmn60000@gmail.com Blandine 06 68 33 72 10
Corinne 06 66 07 31 58

IMPROTHEO

L'association historique d'improvisation est présente sur notre commune tous les mardis pour accueillir les amateurs de tout âge. Régulièrement l'association propose des soirées de matches publics et organise son festival en mai. Cette année, les rencontres font des Jeux olympiques leur thème pour les IMPROLYMPIQUES les 24 et 25 mai prochain. Retrouvez leur actualité sur leur Facebook et sur notre calendrier offert en encart.

Improthéo et LSSM s'associent pour proposer l'animation AKWAKONJOUÉ, l'occasion de jouer ensemble aux jeux de société dits jeux de plateau, un vendredi soir par mois à la salle des fêtes.

Contact Facebook [improthéo](https://www.facebook.com/improthéo) ou [improthéo.org](https://www.improthéo.org)

LSSM ET SES ATELIERS : SYLVIE, THÉRÈSE ET FRANÇOISE

La marque de fabrique de LSSM est son marché de Noël qui a séduit pour sa 36^e édition, les nombreux visiteurs malgré une météo rebelle. L'association a de nombreux atouts et développe des ateliers, "Les petits pinceaux" ont investi la Chapelle dans la rue du même nom pour une exposition de plus de 100 œuvres. L'atelier s'est d'ailleurs déroulé quelques semaines dans ce lieu pour profiter d'un décor particulier. L'atelier se tient tous les lundis à la mairie. Nos artistes ont exposé également durant le marché de Noël.

Contact Sylvie 03 44 05 28 58

Les couturières pilotées par Thérèse composent elles aussi, un groupe actif et créatif, où les places sont comptées. Elles préparent la prochaine édition de la Puce des couturières, désormais incontournable dans notre calendrier. Près de 20 cousettes réalisent les ouvrages de leur choix et plus encore tissent des liens amicaux durant leurs rencontres.

La bourse aux livres s'est installée le 15 oct dans la salle des fêtes de la commune, les événements qui l'ont précédé ont un peu refroidi les visiteurs, la fouille des sacs faisait son retour. Les exposants ont réalisé quelques affaires mais ils se sont donnés rendez vous pour la prochaine édition, 4^e du genre le 11 février prochain pour une BOURSE CULTURELLE où livres, CD, DVD, vinyles, jeux de société et vidéo seront proposés, des animations et une buvette et des crêpes sucrées et salées feront de cette journée une belle rencontre.

Contact Françoise 06 38 04 49 53

LA CANOPEE OUVERTE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

En adhérant au Centre social rural d'Auneuil, la commune de Saint Martin le Noeud permet à ses habitants de profiter des activités et services offerts par La Canopée en direction des publics de tout âge. Elle peut aussi la solliciter pour des actions plus ciblées. C'est le cas de la cuisine itinérante, les ateliers numériques, l'intervention de la gendarmerie pour dit Stop aux arnaques.

Atelier cuisine Itinérance avec Isabelle de La Canopée

Depuis l'automne, Isabelle débarque telle une magicienne de la cuisine, trimballant tout un arsenal d'ustensiles pour nous faire danser avec des poêles et des casseroles. Imaginez le deuxième atelier : on aurait dit une version gastronomique du repas de Noël, avec ses crozets au saumon qui dansaient joyeusement dans la poêle. Et ne parlons pas des verrines au mascarpone et aux spéculoos, c'était comme une symphonie en petits pots, un concert pour nos papilles !

Isabelle, c'est notre guide dans ce voyage culinaire. Pendant que les plats mijotent, elle nous distrait avec des jeux et des activités. C'est comme une comédie en cuisine, entre deux tours de quiz sur le sucre ou une compétition acharnée de dobble. En deux heures trente chrono, on rit, on apprend, on cuisine et surtout, on ne voit pas le temps passer, c'est plus rapide qu'un sprinteur olympique !

Et la cerise sur le gâteau ? On repart avec nos œuvres d'art culinaires, un plat salé et un sucré, tout ça grâce à la magie d'Isabelle. Les mercredis sont devenus synonymes de régalades et de fous rires, grâce à cette cheffe extraordinaire. Alors, si vous avez envie de rejoindre ce festin gastronomique, préparez-vous à vivre des moments aussi savoureux que loufoques !

Pour la prochaine aventure culinaire, Isabelle nous fournit les ingrédients, vous apportez vos récipients pour ramener vos créations chez vous. N'oubliez pas non plus votre tablier et votre bonne humeur, c'est la clé pour réussir à la perfection. Et reprenez bien ces dates pour les prochains festins : 31 janvier, 14 février, 27 mars, 26 avril, 5 juin, et 3 juillet. Si l'appel de la cuisine vous titille déjà, inscrivez-vous à la Mairie. Isabelle vous attend pour des heures de délices et de rigolades garanties ! »

Contact la Canopée 03 44 84 46 83 Facebook Canopée Auneuil
site csrcauneuil.com Ou mairie de Saint Martin le Noeud 03 44 02 18 52

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le Centre social rural La CANOPÉE vous propose de découvrir l'ÉPICERIE SOLIDAIRE, installée dans ses locaux. L'épicerie propose des fruits et légumes, des produits d'hygiène de l'épicerie sèche et des produits en vrac aux familles bénéficiaires. Les habitants de Saint Martin le Noeud sont éligibles en raison de l'adhésion de la commune. IL suffit de se faire connaître de la mairie, d'une assistante sociale ou directement au centre social. L'accès est conditionné aux ressources et notamment aux petites retraites. Ouverture les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Le centre social vous propose des activités et services à caractère social : aide aux démarches en ligne, atelier gestion de budget, friperie, Repair'café.

La Canopée 318, rue des Aulnes 60690 AUNEUIL ou
epicerieauneuil@csrlacanopee.fr tel 03 44 84 46 83
Toutes l'actualité CANOPÉE sur l'application SILIA



Monalisa.fr un
réseau pour
rompre
l'isolement ou
pour devenir
bénévole auprès
des personnes
isolées

Le guide Sénior de l'Oise
est publié, retrouver
vos avantages sur oise.fr
ou sur notre site



NOS HABITANTS AUSSI



Une heure et plus de détente, nous en avons tous rêvé. C'est possible près de chez vous. **Jessica Tessier** installée à la maison de Santé place Clémenceau à Beauvais, a ouvert un cabinet Allée de Flambermont dans la maison de ses grands-parents. Dans une ambiance propice à la relaxation et au bien être, Jessica vous propose plusieurs sortes de massages : *californien, suédois, lomi lomi, cranien* et bientôt *tui na du dos*. Elle y met même sa touche personnelle avec un "massage intuitif by Jess".

*Ces massages bien-être sont liés à une pratique de détente et de relaxation et en aucun cas à une pratique médicale, érotique ou sexuelle.

Pour celles et ceux qui veulent retrouver estime et confiance en soi, Jessica pratique l'hypnothérapie, elle peut accompagner dans la réduction des addictions, réduire les troubles du sommeil, l'anxiété, gérer la douleur, accompagner la grossesse et l'accouchement, les parcours pma, la gestion des émotions. L'hypnothérapie comme les massages est accessible à tout âge dès 6 ans. Jessica centrée sur l'aide à la personne, s'est très vite formée, sa pratique ne relève ni de la médecine (parallèle) ni de l'ésotérisme. Elle révèle l'énergie et les ressources de chacun.

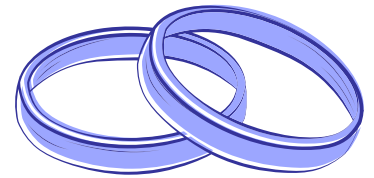
Si la consultation n'est pas remboursée par la sécurité sociale, pensez toutefois à contacter votre mutuelle pour une éventuelle prise en charge, certaines le font jusqu'à deux séances par an.

Contact Jessica Tessier, rendez vous sur [crenolibre](http://crenolibre.fr), par tél au 06 33 56 16 24 site jess-hypnose.fr



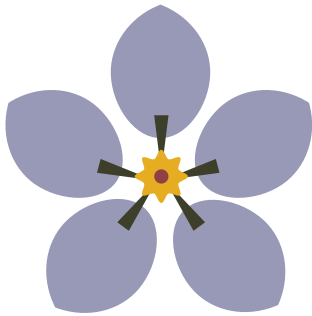
Bienvenue à

Isrâa MAZARI née le 13 juin
Agathe BEAUDOIN née le 15 septembre
Zélie BONARDELLE née le 29 septembre
Myla LENFANT née le 6 octobre
Mana KONATE le 20 décembre



Félicitations à

Christine PETIT et Laurent LECERRE unis le 1er juillet
Hélène GRUTTER et Guillaume STOPIN le 29 juillet
Pauline CORDA et Pierre FOURCIN le 23 septembre



Soutien aux familles de nos défunts

François CARDOT le 10 juin dans sa 83^e année
Pierre TRANCHANT le 14 juin dans sa 78^e année
Mathilde MARIOT-GRAS le 05 septembre
Jocelyne DEMANET-CHEVILLOT le 28 novembre
dans sa 76^e année

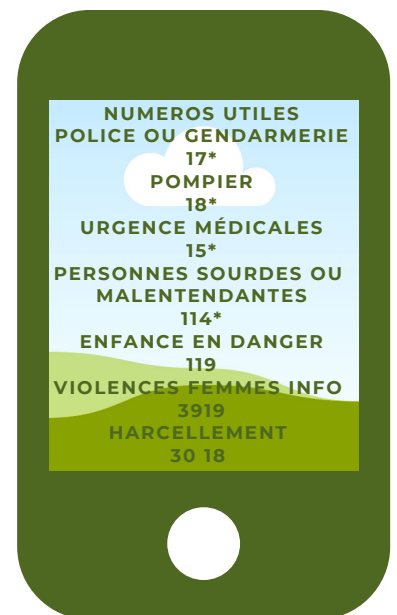


Le 30 novembre, la CAF de l'Oise, la MSA, Picardie, le Conseil départemental de l'Oise, les communes de l'agglomération du Beauvaisis, les services de l'État et les associations adoptent, en notre commune, la Convention Territoriale Globale 2023-2027 ; un accord-cadre qui mobilise les partenaires et garantit aux signataires, l'accès aux droits et aux services dans les champs d'intervention partagés et liés à la famille.

Nous contacter lors des permanences d'ouverture
lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 10 h 30
mardi, jeudi de 17 h à 18 h 30

par tél au 03 44 02 18 52 aux heures de bureau sauf le lundi et samedi après-midi
mairie@stmartinlenoeud.fr ou accueil@stmartinlenoeud.fr

Félicitations également à nos 15 jeunes qui dès leur 16 ans atteints se sont faits recensés. Cette démarche les conduit à organiser leur Journée Défense et Citoyenneté. La mairie est éligible à l'accueil des jeunes ayant sollicité un pass citoyen (sur Oise.fr), une occasion de financer un permis de conduire, un BAFA/BAFD contre quelques heures d'engagement dans une collectivité.



INFO FAMILLE : les inscriptions en restauration scolaire seront bientôt en ligne via "PARASCOL", une plate forme pour faciliter les démarches des parents et pour alléger les agents des tracasseries administratives et être plus disponibles pour les enfants.



IntraMuros

**RETROUVEZ NOS ANNONCES ET
INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNE
ET BIENTÔT SUR L'APPLICATION INTRAMUROS
POUR NE RIEN RATER**

Ce bulletin réalisé, imprimé et distribué par nos soins ne peut être jeté sur la voie publique